

DECLARATION POLITIQUE

5 juin 2019 – LYON

Les Maires, Présidents et Représentants politiques des aires métropolitaines européennes

Réunis à Lyon pour le 5ème forum EMA plaident pour

« Des Métropoles européennes inclusives unies face aux défis sociaux »

Les aires métropolitaines ont une responsabilité et un rôle particulier du fait de la concentration croissante des activités, des richesses et des populations sur leurs villes et territoires, et des tensions sociales et spatiales ainsi générées.

Les territoires urbains tissent au quotidien et dans un esprit de solidarité des liens avec l'ensemble des acteurs pour œuvrer au développement économique mais aussi à la cohésion sociale et territoriale de leurs bassins de vie. Nos territoires démontrent leur capacité d'action et assument leurs responsabilités de solidarité entre cœurs urbains, villes, quartiers populaires, espaces péri-urbains et espaces ruraux.

Les travaux conduits au sein de l'EMA rappellent que la plupart des compétences et surtout des dispositifs relatifs aux politiques sociales sont largement partagés par les différents niveaux de décision publique, du national au local, mais engagent aussi les parties prenantes de la société civile. Les aires métropolitaines européennes font de considérables efforts et mobilisent des ressources importantes dans les politiques sociales bien que la place qui leur est octroyée dans les programmes nationaux ou sectoriels des fonds européens ne soit pas proportionnelle.

La cohésion sociale au sein des aires métropolitaines est également un défi ancien et constant des élus locaux, auquel ils répondent par des investissements importants dans le développement urbain, rural, économique et social de leurs territoires.

Pour autant, la nécessaire focalisation sur l'emploi, l'insertion économique, les équipements ne permet pas de traiter toutes les situations humaines auxquelles nos territoires sont confrontés : sans-abrisme, discriminations sociales, raciales et de genre, inégalités hommes-

femmes, enfants en danger, personnes dépendantes, pauvreté urbaine, intégration de réfugiés...

Nous sommes convaincus que l'enjeu aujourd'hui est de permettre à tous, en particulier les plus éloignés de l'emploi, du logement, aussi les plus vulnérables, d'être reconnus, protégés et respectés.

Les villes et autorités métropolitaines européennes réaffirment leur volonté de mettre en œuvre des approches intégrées, holistiques et innovantes pour répondre aux besoins de leurs habitants. Elles recherchent, expérimentent et partagent les meilleures solutions en étant au plus près des défis locaux, sur le terrain.

Les inégalités sociales doivent être traitées de manière transversales par le biais d'autres politiques au niveau métropolitain, régional, telles que la planification territoriale, la mobilité et les transports, la gestion des services environnementaux, le développement économique, la gestion de l'espace public ou par le biais de politiques de redistribution au bénéfice des communes de l'aire métropolitaine.

C'est pourquoi, le réseau politique de l'EMA entend, dans le cadre de sa 5ème rencontre à Lyon, prolonger :

- La dynamique des quatre premières éditions de l'EMA qui voient chaque année les aires métropolitaines échanger leurs réflexions et leurs expériences pour contribuer à améliorer les services offerts aux citoyens ;
- L'initiative « *inclusive cities for all : social rights in my city* » lancée par le réseau EUROCITIES en février 2019.

Aujourd'hui de nombreuses villes et métropoles européennes se sont engagées à mettre en œuvre différents principes du socle européen des droits sociaux ;

- La rencontre du Festival international du logement social marquée par le lancement de L'appel de Lyon « *Pour une société du logement abordable* » le 4 juin 2019.

Ainsi, aujourd'hui, Nous, élus d'autorités locales, souhaitons :

1. Que le nouveau Parlement européen issu des élections du 26 mai, la Commission européenne, le Conseil européen et le Comité européen des Régions, s'engagent à œuvrer de manière courageuse pour une Europe plus sociale, qui prenne en compte et reconnaisse le rôle que les aires métropolitaines jouent dans ces politiques. Le projet européen est d'abord un projet humaniste, qui se juge sur sa capacité à permettre à tous de participer pleinement à la société.
2. Que les institutions européennes donnent une plus grande place aux autorités métropolitaines dans le processus de gouvernance européenne. Nos territoires sont de véritables bassins de vie où se concentrent des enjeux qui ne peuvent être traités qu'avec une approche métropolitaine : la qualité environnementale, le logement abordable, la cohésion du territoire et la réduction des inégalités. Ainsi les

autorités locales sont les plus à même de répondre avec précision et justesse aux défis locaux, comme européens.

À ce titre, l'Agenda Urbain a constitué depuis sa création une reconnaissance bienvenue du rôle primordial que jouent les autorités locales, dans les grands enjeux de l'Europe de demain, parmi eux, le logement, le changement climatique, le vieillissement de la population, la pauvreté urbaine, l'emploi et la formation. Ce rôle doit être maintenu dans les nouveaux partenariats à venir.

3. Un lien plus fort entre l'atteinte des objectifs de développement durable d'ici à 2030, le respect des principes du Socle européen des droits sociaux et le Semestre européen qui ne peut se limiter à prendre en compte la seule dimension économique au dépend des besoins sociaux des populations et de la protection de l'environnement.
4. Que le Cadre financier européen 2021-2027 soutienne une Europe plus sociale. La définition des prochaines politiques, en particulier la Politique de Cohésion, doit intégrer plus activement les aires métropolitaines, dans la mesure où celles-ci représentent des acteurs-clés pour la mise en œuvre des principes du Socle européen des droits sociaux.

Dans ce contexte, nous saluons la récente position du Parlement européen début 2019 sur le futur cadre réglementaire du Fonds social européen (FSE+) et la proposition d'augmentation de sa dotation à 120,5 milliards d'euros et sa déclinaison « aux niveaux national, régional et local ». Cette position converge avec les priorités que doit se fixer la future Politique de Cohésion.

5. Que le volet urbain de la Politique de Cohésion soit renforcé : s'il a permis à nos territoires de bénéficier, pour la période 2014-2020 de plus d'un milliard d'euro, pour autant, il doit être clarifié, renforcé et sa mise en œuvre facilitée pour la prochaine période programmation 2021-2027.

Au-delà des stratégies européennes, nationales et régionales, nous, Autorités métropolitaines européennes, dans toutes nos diversités géographiques, économiques, sociales, culturelles, nous engageons à poursuivre nos collaborations au sein du réseau EMA au service d'une Europe solidaire et proche des préoccupations de nos concitoyens.

"Diversity is Being Invited to the Party, Inclusion is Being Asked to Dance" ®

*« La diversité c'est d'être invité au bal, l'inclusion c'est d'être invité à danser » ®
Vernā Myers, experte sur les sujets relatifs à l'inclusion*

Lyon, 05 Juin 2019